

La politique environnementale laxiste de Sarkozy

Tout au long de sa campagne, Nicolas Sarkozy a expliqué qu'il allait tenir ses engagements. On peut s'interroger sur les préoccupations profondes de Nicolas Sarkozy vis-à-vis des problèmes environnementaux alors que son programme de candidat à été considéré comme un des plus faibles sur le sujet. Mais sur le plan environnemental, il y a eu la création du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'aménagement durable conséquence de la signature du Pacte Écologique de Nicolas Hulot dont c'était une des cinq mesures phares et l'annonce d'une grande réunion à l'automne 2007 pour une négociation entre partenaires sociaux pour déboucher sur des décisions concrètes pendant la nouvelle législature.

Le Grenelle de l'environnement c'est déroulé en trois étapes du 5 Juillet au 25 Septembre 2007. Il est, bien entendu, trop tôt pour faire un bilan de cette initiative. Mais sans tirer de conclusions hâtives, on peut constater qu'en même temps que Nicolas Sarkozy met en œuvre le Grenelle de l'environnement, sont publiés deux rapports (le rapport Attali et le rapport Syrota) dont l'un nous annonce qu'il va falloir « libérer » la création des supermarchés et travailler le dimanche pour libérer la croissance quand l'autre nous prévient que nous ne pourrions pas respecter notre engagement de diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Un autre rapport de l'ADEM nous apprend récemment que les taxes vertes françaises sont parmi les moins élevées d'Europe.

Sur une mesure comme la Contribution Climat Énergie (CCE) visant à augmenter progressivement et de façon concertée le prix de l'énergie pour inciter les acteurs à s'adapter au renchérissement inévitable de la facture énergétique, le Grenelle a pris soin de ne pas décider, laissant ouvertes deux options. Soit d'affirmer le principe de cette contribution, soit de mettre en place un groupe de travail avant d'entériner le principe, laissant le Président de la République le soin de trancher. Bien entendu, c'est la deuxième option qui a été choisie, et qui sera étudiée dans le cadre d'une révision générale des prélèvements obligatoires, ce qui va prendre un certain temps.

Ces remarques nous font penser qu'on est davantage dans le discours et les effets d'annonce auxquelles nous a habitué Nicolas Sarkozy que dans l'action politique. Mais on répète aussi à satiété que le développement durable est composé de trois piliers : l'environnement, l'économie et le social. Or si le Grenelle de l'environnement s'est préoccupé des deux premiers, il a été particulièrement discret sur le troisième. Quant au bilan social de Nicolas Sarkozy, il est particulièrement accablant.